



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Revalorisation des allocations chômage : le patronat lâche des miettes**

Le conseil d'administration de l'Unédic s'est tenu, ce mardi 29 juin, en présentiel pour les représentants des organisations.

Le Comité national des travailleuses et travailleurs précaires et privé.e.s d'emploi (CNTPEP-CGT) et le collectif Unédic ont appelé à un rassemblement devant l'Unedic pour alerter sur la situation des chômeuses et chômeurs et soutenir les revendications de revalorisation.

La situation générale et financière a été examinée.

Le patronat a repris son discours d'avant crise Covid sur le danger de la dette et donc, selon lui, de la nécessité de réduire les allocations.

Ce discours sonne particulièrement creux après les milliards dépensés pour soutenir l'activité, notamment l'activité partielle financée par l'Unédic pour un tiers.

Au moment de voter la revalorisation des allocations, les organisations syndicales ont toutes souligné la nécessité d'une augmentation importante, après des mois de chômage forcé pour les travailleuses et travailleurs précaires notamment et de montée du chômage de longue durée.

La CGT a revendiqué une augmentation de 10 euros par jour qui permette de remonter les plus basses allocations et de rattraper le décrochage par rapport à l'inflation.

Les autres organisations syndicales ont revendiqué un minimum de 1% .

Fort de son poids majoritaire au sein de l'Unedic, le patronat emmené par le Medef n'a consenti que 0,6% d'augmentation. Les organisations syndicales, tout en exigeant une véritable augmentation des prestations sociales, ne se sont pas opposées à cette maigre revalorisation pour en assurer l'application.

Cependant, le 1<sup>er</sup> juillet, les allocataires ne verront pas baisser leurs indemnités, en raison de la suspension de la réforme d'assurance chômage que nous avons obtenue du Conseil d'État !

Nous resterons vigilants et dans l'action face à un gouvernement déterminé à vouloir mettre en place sa réforme injuste et absurde et face à un patronat activement complice !

Montreuil, le 30 juin 2021